

# STAGE SNES-FSU I.A.



Avril  
2025  
MÉTROPOLE  
LILLOISE  
LIEU à définir



## S'armer syndicalement contre l'offensive des IA dans l'Éducation nationale



Avec la participation de Christophe Cailleaux. Enseignant en lycée, co-responsable du groupe numérique au SNES-FSU, co-auteur de « Critiques de l'école numérique »-*L'échappée*.

Dans le prolongement de la numérisation, les IA ont fait une apparition fulgurante dans l'éducation nationale : choc des savoirs, nouveaux programmes, « plan d'investissements » ministériels, formation initiale et continue, etc.

Il est important de prendre le temps de réfléchir collectivement au sens de cette offensive. Afin de la mettre à distance, la comprendre, la contextualiser, d'en anticiper les conséquences et possiblement d'y résister.

La journée proposera trois axes de réflexion :

- quels effets des IA pour les apprentissages des élèves ?
- quelles conséquences sur nos métiers ?
- quelles menaces pour le service public ?

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours.

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage (modèle sur le site).

